

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Étude sur la compétitivité de la filière pêche française en Europe : une étude réalisée pour le compte de FranceAgriMer évalue la position de la France et propose des pistes de réflexion.

Depuis plusieurs années, la situation conjoncturelle du maillon de la production de la filière pêche française s'est nettement améliorée, avec des prix à la première vente revalorisés et un carburant bon marché. En concertation avec les professionnels de la filière pêche, FranceAgriMer a souhaité conduire une analyse sur le fonctionnement structurel du secteur en vue d'en évaluer la compétitivité.

L'étude de compétitivité comparée de la filière pêche française et de ses principaux concurrents européens, confiée aux cabinets Via Aqua et Armeris, a permis de recueillir et de croiser de nombreuses données et appréciations qualitatives pour évaluer le positionnement de chaque maillon de la filière française par rapport à ceux des huit principaux pays européens en matière de pêche et de traitement des produits de la mer (Espagne, Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas, Danemark, Norvège, Islande, Pologne).

Les résultats de cette analyse mettent en évidence la diversité des modèles de filière dans ces différents pays, résultant de choix historiques ou de réorientations plus récentes. Ils permettent aussi d'identifier les forces et les faiblesses de chaque pays.

La diversité des apports et la qualité des produits débarqués constituent des atouts pour la filière française. La réactivité du mareyage est également appréciée par les acheteurs. À l'inverse, par rapport aux autres pays examinés, la filière française apparaît insuffisamment structurée, au sein de chaque maillon mais aussi entre les différents maillons.

L'évaluation chiffrée de la compétitivité place la France en deçà de la moyenne européenne, alors que ses plus proches concurrents (Royaume-Uni ou Espagne) affichent des performances supérieures.

Face à ce constat, l'étude suggère des recommandations pour la filière pêche française et les pouvoirs publics qui l'accompagnent.

Pour Hervé Jeantet, président du conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer : « ce travail d'analyse rappelle la nécessité d'avoir une vision globale de la filière pêche, de l'amont à l'aval, pour aborder ensemble les défis de la pêche française dans les prochaines années. Ceux-ci ne se résument pas à l'accès à la ressource, mais touchent aussi à la mise en marché, à la valorisation de l'ensemble de la production, à la mise en avant de l'origine française, sur le marché domestique comme à l'export ».

Présentée aux représentants professionnels de la filière, cette étude a permis de nourrir des échanges constructifs sur l'ensemble des thèmes abordés.

« Les exemples étrangers sont très instructifs, non comme des modèles à copier, mais davantage comme l'illustration de la capacité à savoir jouer sur ses forces. À nous de savoir mobiliser les nôtres : image, durabilité et qualité, force du tissu des industries agroalimentaires, puissance du marché domestique... Le conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer travaillera à décliner ces orientations de manière très opérationnelle », souligne Hervé Jeantet.

Pour en savoir plus, la synthèse de l'étude peut être consultée sur le site internet de FranceAgriMer : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Quelle-competitivite-pour-la-filiere-peche-francaise-en-Europe/\(filiere\)/2/\(nodeActu\)/228](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Quelle-competitivite-pour-la-filiere-peche-francaise-en-Europe/(filiere)/2/(nodeActu)/228)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr